 **Kanton Zürich**  
**Bildungsdirektion**  
**Amt für Jugend und Berufsberatung**

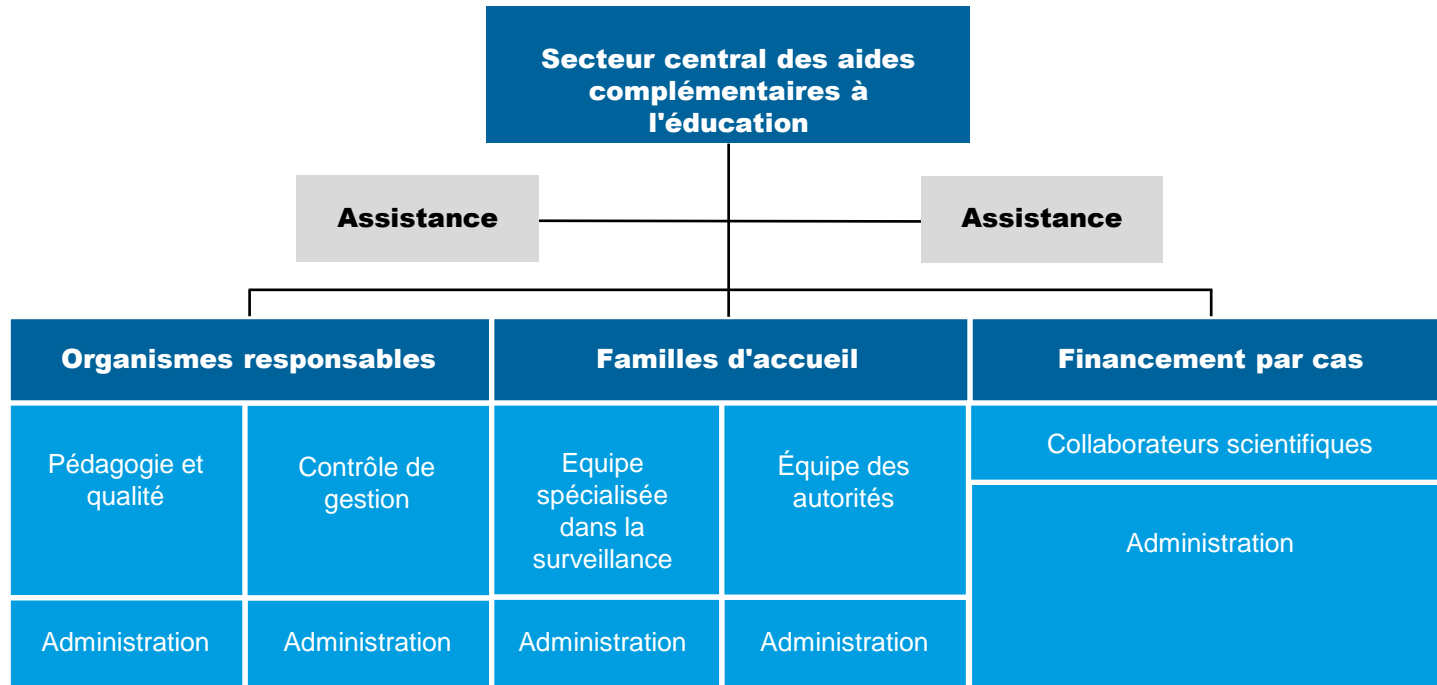
# **Colloque spécialisé**

**Forum suisse pour la protection de  
l'enfance et de la jeunesse**

**Concepts d'autorisation et de surveillance  
dans le domaine de placement extra-  
familial (institution, famille d'accueil)**

# **Autorisation et surveillance dans le domaine de placement dans des institutions**

# Organigramme



## **planification globale «réduite»**

- Le §6 de la loi sur les foyers pour enfants et adolescents (KJG) oblige le canton à établir une planification globale.
- Inventaire des offres existantes de soins en foyer et en foyer scolaire
- Chiffres actuels d'utilisation de ces offres
- Planification globale "réduite" comme base pour l'entrée en vigueur de la KJG

# Amélioration de la qualité grâce à l'introduction de la KJG

**Taux d'encadrement de 1:4**

**Taux de formation de 75%**

**Chambre simple ou double**

**Expérience professionnelle et expertise en matière de gestion pour les responsables**

# Foyers pour enfants et adolescents



(situation début 2021, sans les foyers scolaires)



# Trois offres avec un taux d'occupation élevé et une offre avec un taux d'occupation plus faible

## **Taux d'occupation élevé ou en hausse**

- Secteur de la petite enfance (enfants en bas âge, offres enfants-parents)
- Logement accompagné
- Intervention de crise

## **Taux d'occupation faible ou en baisse**

- Foyers de formation professionnelle

# Foyers scolaires



(situation début 2021, uniquement les foyers scolaires)





## Quantité de prestations 2022 (premier tour contrats de prestation)

Offre	Jours commandés	Places commandées
Logement assisté (ZH)	444'748	1'235
Logement assisté hors canton	79'088	226
Formation à l'agogique dans la pratique professionnelle	36'400	101
Occupation agogique (y compris station d'observation et intervention de crise)	31'940	88
Accompagnement pendant la journée	12'324	34
Logement accompagné	85'832	238

## La surveillance est un processus continu

- Visite sur place au moins tous les deux ans
- Critères (de qualité) de surveillance fixés de manière conceptuelle
- Orientation de la surveillance sur les critères d'autorisation et les standards Quality4Children ainsi que sur les recommandations CDAS/COPMA
- La satisfaction des enfants et des jeunes est systématiquement évaluée

# Critères de qualité

**Concept de surveillance comme base d'orientation de l'attitude et de l'action**

**Orientation sur les critères de l'OPE et de la KJB, que nous avons traduits en indicateurs différenciés.**

Exemple :

1. Qualité de l'encadrement
2. Qualité des collaborateurs

# Organisation de l'activité de surveillance

- Un processus continu
- Description du processus de surveillance (tous les deux ans)
  1. Information, y compris auto-déclaration/documents à fournir
  2. Prise de rendez-vous
  3. Définir des priorités spécifiques à l'établissement
  4. Définir le programme détaillé
  5. Vérification de l'auto-déclaration/des documents déposés
  6. Révision/guide d'entretien/liste de contrôle pour la personne de surveillance
  7. Réalisation de la visite de surveillance
  8. Créer un rapport

# Organisation de l'activité de surveillance

- Collaboration avec un prestataire de services externe
- Outils de surveillance
  1. Auto-déclaration
  2. Documents à fournir
  3. Déroulement de la visite de surveillance
  4. Exigences de qualité et indicateurs
  5. Révision et liste de contrôle pour la vérification de l'autodéclaration/des documents soumis
  6. Guide d'entretien pour la visite de surveillance
  7. Guide d'entretien séparé pour les entretiens avec les enfants et les adolescents
  8. Modèle de rapport

# Satisfaction des enfants et des jeunes

## **Expliquer le processus des entretiens avec les enfants pendant la visite de surveillance**

- Faire visiter l'organisation par les enfants et leur demander leurs endroits préférés
- Entretiens avec des enfants seuls, avec 1 ou 2 enfants, sur la base d'un guide d'entretien adapté aux enfants de 4 à 12 ans et aux enfants de plus de 12 ans.

## **Bien-être et droits de l'enfant**

- Standards Quality4Children
- Recommandations CDAS et COPMA
- Directives pour l'élaboration d'un concept
- Vérification de la mise en œuvre des concepts
- La participation des enfants et des jeunes comme thème central

## Avenir

- Développement continu des concepts de surveillance
- Surveillance basée sur les incidents
- Orientation individuelle vers les différentes institutions
- Autorisations permanentes
- Collaboration plus intensive grâce à des accords-cadres/contrats annuels



**"La planification globale tient compte de l'évolution de la société et contient notamment des déclarations sur les points suivants**

- a. sur les besoins de prestation,**
- b. sur la structure de l'approvisionnement,**
- c. sur la qualité,**
- d. sur les coûts".**

§ 6 al. 1 KJG (loi sur les foyers pour enfants et adolescents)

**"La direction fait appel aux communes, aux services d'attribution, aux fournisseurs de prestations et aux bénéficiaires de prestations dans l'élaboration de la planification globale".**

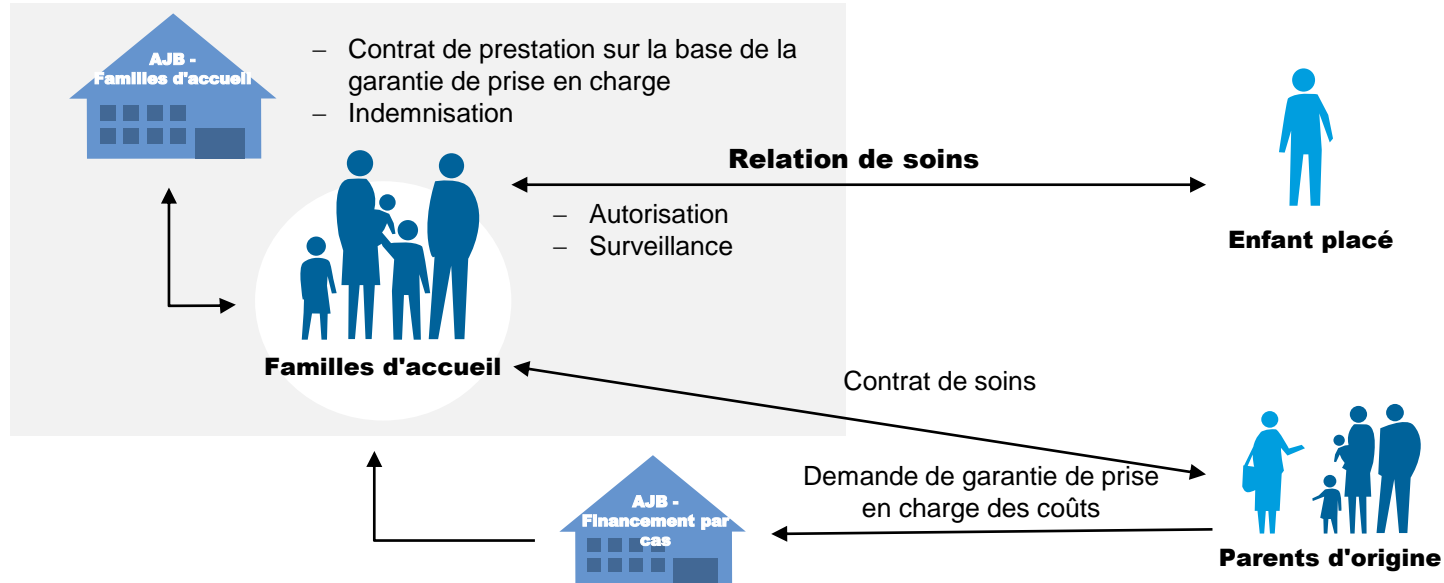
§ 6 al. 2 KJG (loi sur les foyers pour enfants et adolescents)

## Perspectives de développement

- Prise de conscience de l'interface des enfants et des adolescents souffrant de troubles psychiques dans les foyers
- Développement et différenciation dans le domaine de la petite enfance
- Nous remarquons que les offres de placement d'urgence sont saturées.

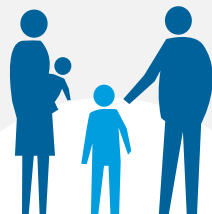
# **Autorisation et surveillance chez des parents nourriciers**

# Compétences en matière de placement dans des familles d'accueil



# Situation actuelle et rétrospective

## Placements dans des familles d'accueil



**649**  
relations de soins

## Tendance et évolution

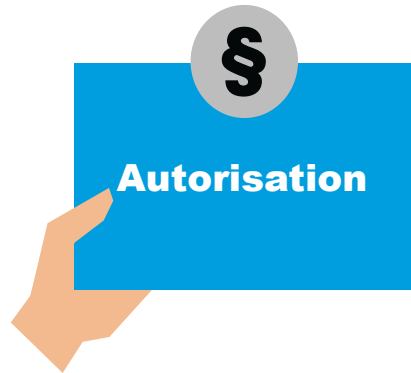
- de 2016 à 2020 :  
entre 550 et 630 relations de soins à chaque fois
- Tendance légèrement à la baisse
- Les données ne peuvent pas être comparées entre elles en raison des nouvelles compétences prévues par la loi sur les foyers pour enfants et adolescents.

## Objectifs

- Renforcement du placement dans des familles d'accueil
- Amélioration de la qualité des données

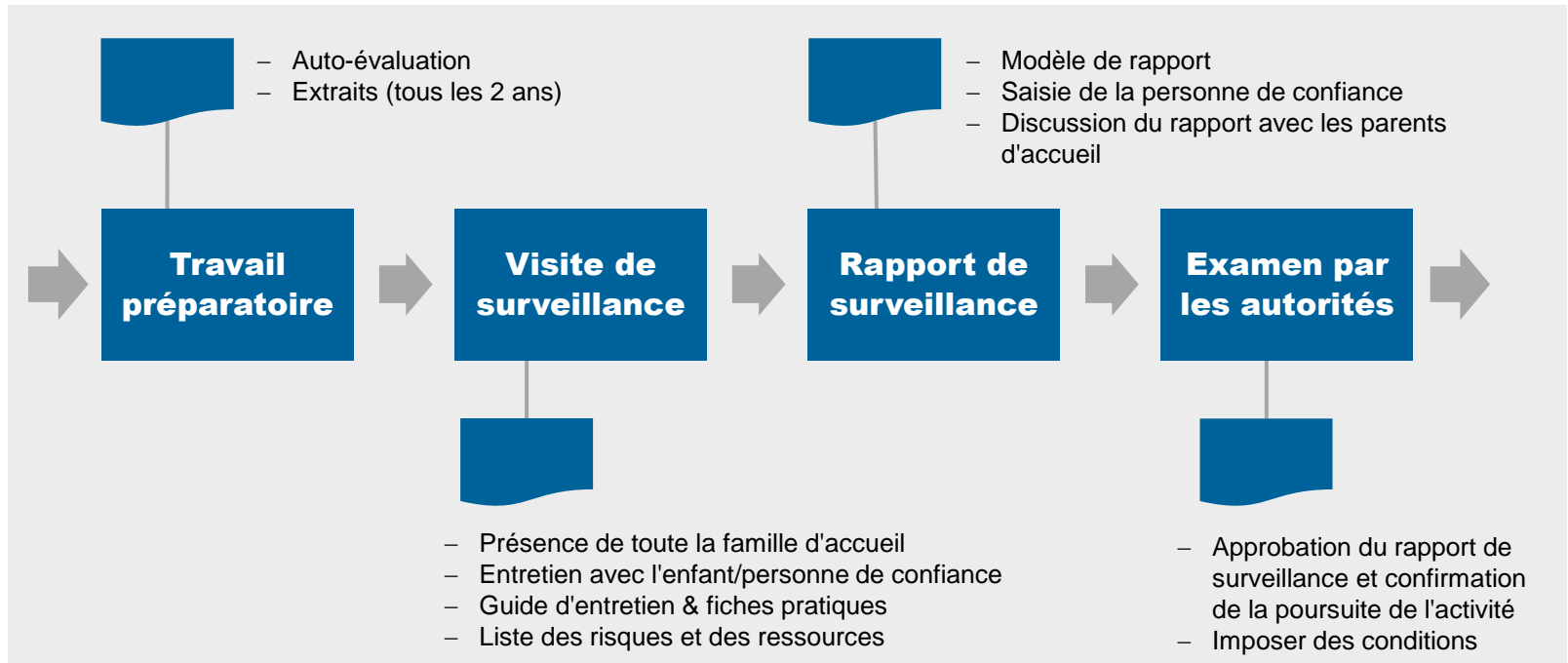
# Autorisation de placement en famille d'accueil

## Critères de qualité



- aptitude personnelle des parents d'accueil :
  - situation familiale, sanitaire et financière stable
  - extraits des parents nourriciers et des autres personnes vivant dans le ménage conformément aux dispositions légales
  - volonté de soutenir le contact avec la famille d'origine
  - Obligation de formation/formation continue si financée par la KJG
- Des locaux adaptés aux enfants
- Clarification de nouvelles familles d'accueil ou lors de clarifications complètes selon le principe du double contrôle
- Implication des enfants (entretien avec des méthodes de discussion adaptées aux enfants) et des curateurs comme condition d'autorisation

# Surveillance des placements en famille d'accueil





# Satisfaction des enfants et des jeunes



# Bien-être et droits de l'enfant



## **Standards & recommandations**

### **CDAS/COPMA**

- Participation, droits procéduraux et personne de confiance
- Soutien au-delà de la majorité
- Approche globale des processus
- Formation initiale/continue des familles d'accueil
- ...

### **Quality4children**

- Participation au processus de prise de décision
- Garde partagée des frères et sœurs
- Assurer des conditions de vie décentes
- Prise en charge adéquate des enfants ayant des besoins spécifiques
- ...

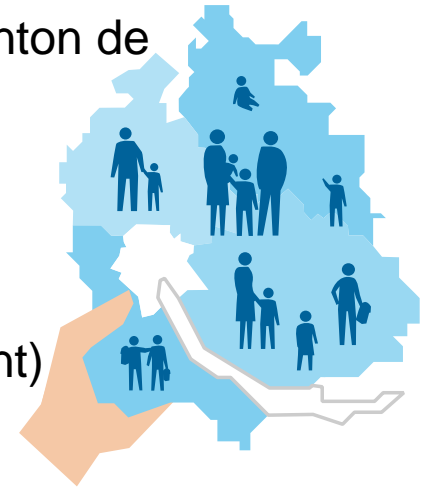
## Avenir et intentions de développement

- Mise en œuvre uniforme des conditions d'autorisation  
(mot-clé : autorisation pour l'accueil d'enfants en intervention de crise)
- Optimisation du processus de placement et d'autorisation
- Élaboration de critères pour le recours à l'accueil familial spécialisé
- Développement d'outils pour la saisie standardisée de la satisfaction des enfants placés
- Standardisation du processus de sortie
- Amélioration de la qualité des données



## Avenir et intentions de développement

- La planification globale comme élément de pilotage, y compris dans le domaine des placements en famille d'accueil
- Offre accrue de familles d'accueil de répit
- Renforcer le placement en famille d'accueil dans le canton de Zurich en général, par exemple en
  - Création d'un pool cantonal de familles d'accueil
  - Développement d'offres de formation/ formation continue
  - Coopération avec DAF (organisations de placement)
  - Mise en réseau et relations publiques





**Kanton Zürich**  
**Bildungsdirektion**  
**Amt für Jugend und Berufsberatung**

# **Merci de votre attention**

